

Règlement des Compétitions

GOLF DE LA CHASSAGNE
Mise à jour au 07/07/2025

Ce règlement a pour but d'optimiser l'organisation des compétitions et des événements. Il est nécessaire au bon fonctionnement du club, à l'équité entre les participants, à l'amélioration des prestations et du confort pour tous les joueurs.

Les compétitions sont régies par les **Règles de Golf** et les **règles locales**.

A défaut de dispositions particulière (règlement d'épreuve) ou mention sur la page du site internet de l'événement ce règlement s'applique à l'ensemble lors de nos compétitions.

1. Conditions de participation et d'inscription

A. Droits d'accès aux compétitions

Sauf dispositions particulières fixées par le comité d'organisation, l'ensemble des compétitions du club est ouvert aux membres et aux joueurs extérieurs.

Pour pouvoir participer à une compétition, chaque joueur doit impérativement :

- Disposer d'une licence FFG en cours de validité, ou être licencié auprès d'une Fédération étrangère reconnue ;
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, à défaut, avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé (disponible sur *MyFFGolf* ou à l'accueil du club) ;
- S'engager à régler les droits de participation **avant le début** de chaque compétition.

Le club demande aux joueurs la plus grande vigilance et rigueur sur ces points afin d'assurer le bon déroulement des compétitions.

Inscriptions possibles :

- Directement sur la feuille d'inscription prévue à cet effet ;
- Par téléphone auprès de l'accueil du golf.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la **veille de la compétition à 12h00**, dans la limite des places disponibles.

Passé ce délai, le Golf cherchera toujours dans la mesure du possible à trouver une solution favorable aux joueurs, mais se réserve le droit de refuser les inscriptions.

Les inscriptions se font par **ordre d'arrivée**, sans priorité donnée aux membres du club (sauf exception préétablie).

B. Droits d'engagement

Les droits de jeu sont fixés par le comité d'organisation et varient selon le type de compétition.

Les joueurs extérieurs doivent s'acquitter **en plus** des droits de jeu, du **green fee** en vigueur, dont le montant peut être adapté par l'organisation (sans dépasser le tarif public de saison).

Lorsque la compétition est suivie d'un repas, celui-ci est proposé aux participants. Les joueurs doivent indiquer **au moment de l'inscription** (et au plus tard avant le début de la compétition) s'ils souhaitent y participer, à combien, et le régler en même temps que les droits de jeu.

2. Tirage des départs, horaires et déroulement

Le mode de tirage des départs est précisé dans le règlement spécifique à chaque épreuve.

A. Formules individuelles – Départs en ligne

Par défaut, les départs sont organisés **par ordre d'index croissant**, toutes les 10 minutes.

Des aménagements exceptionnels peuvent être envisagés, **à condition qu'ils ne nuisent pas** au bon déroulement du jeu.

Les « parties arrangées » ne sont pas autorisées, sauf si :

- Le sponsor ou la direction de jeu y consentent ;
- Les joueurs acceptent de **renoncer à tout prix**, même s'ils figurent au classement.

Le comité peut réorganiser certains départs pour permettre la participation de joueurs contraints par leur emploi du temps ou leur éloignement géographique.

Les horaires de départ sont consultables la veille à partir de **16h00** à l'accueil et sur le site de la FFG (**Rubrique : Jouer > Compétitions > Départs**).

Aucune modification ne sera faite après leur publication.

B. Cas particulier des départs en shotgun

En shotgun, les groupes sont constitués selon les index individuels (formule simple) ou d'équipe (scramble).

Les « parties arrangées » suivent les mêmes règles que celles décrites en 2.A.

3. Présence au départ

Le joueur doit se présenter à l'accueil pour s'enregistrer et, s'il le souhaite, réserver ou confirmer son repas.

Il devra ensuite se présenter **10 minutes avant** son heure de départ auprès du starter, qui peut ajuster l'horaire jusqu'à **±10 minutes**.

Un joueur forfait après le tirage des départs est **disqualifié**.

En cas de retard :

- **Moins de 5 minutes** : 2 coups de pénalité (Règle 6-3) ;
- **Plus de 5 minutes** : disqualification.

4. Voiturettes

Sauf indication contraire, **les voiturettes sont autorisées** en compétition. Pour les compétitions individuelles, leur usage est **réservé aux joueurs disposant d'un certificat médical de moins d'un an ou aux joueurs de plus de 70 ans**.

5. Séries et repères de départ

Une série est ouverte si elle comprend **au moins 5 joueurs** ; sinon, deux séries peuvent être regroupées.

A. Formules individuelles (strokeplay, stableford, strokeford...)

Séries Hommes :

- Série 1 : Index +4 à 9.9 – Repères Blancs
- Série 2 : Index 10 à 24 – Repères Jaunes
- Série 3 : Index 24.1 à 54 – Repères Bleus
- Série « Non-Classée » (mixte, première compétition) – Repères Rouges

Séries Femmes :

- Série 1 : Index 0 à 26 – Repères Bleus
- Série 2 : Index 26.1 à 54 – Repères Rouges

Série par âge :

- Moins de 12 ans – Repères Rouges

B. Formules par équipes (scramble, greensome, foursome, 4 balles)

Scramble :

- Hommes : Repères Jaunes
- Femmes : Repères Rouges

6. Recording (enregistrement des scores)

Les joueurs doivent se présenter **ensemble** au recording, ou à défaut, déposer leur carte dans la boîte prévue à l'accueil.

En cas de désaccord sur un ou plusieurs trous, le marqueur **ne signe pas** la carte et en informe le comité.

Une carte **non signée** est annulée. En cas d'erreur simple, le marqueur doit **rayé, corriger et signer** la modification.

7. Résultats et remise des prix

Les résultats sont proclamés à l'issue de la compétition, et publiés dans la mesure du possible **le soir même**, ainsi qu'affichés au club-house.

En cas d'ex æquo, les joueurs sont départagés selon la règle suivante :

1. Les 9 derniers trous ;
2. Puis les 6 derniers ;
3. Puis les 3 derniers ;
4. Puis le dernier trou ;
5. Puis en remontant du 18e au 1er trou.

Tout joueur **absent ou non représenté** lors de la remise des prix **perd son droit à récompense**, sauf décision du sponsor.

Pour les compétitions par équipe les **joueurs non classés (index 54)** verront leur index **ramené à 28** sauf s'ils ont participé à une compétition comptant pour l'index dans les 12 derniers mois ou s'ils sont dans leur 1^{ère} année de pratique (1^{ère} licence FFG).

Pour prétendre à la **1^{ère} place en net**, **tous les joueurs du camp** doivent avoir participé à une compétition comptant pour l'index dans les 12 derniers mois. À défaut, ils seront rétrogradés en 2^{ème} position.

Les **abandons injustifiés** et **absents** sont exclus des tirages au sort.

8. Bon sens et courtoisie

Nous rappelons à tous les joueurs de respecter l'étiquette et la bienséance propre au golf. L'usage du téléphone portable est à éviter ; à défaut, merci de désactiver la sonnerie.

9. Jeu lent

La Règle 5.6 s'applique.

Le maintien d'un rythme de jeu normal est **indispensable**.

Les temps de passage par trou sont précisés sur les cartes de score.

Conseils pour un bon rythme :

- Respecter l'horaire de départ ;
- Marcher d'un bon pas ;
- Se préparer pendant le jeu des autres, sans gêner ;
- Marquer les scores au départ suivant ;
- Poser son sac entre le green et le trou suivant ;
- Quitter rapidement le green après avoir putté ;
- Jouer une balle provisoire si nécessaire ;
- Laisser passer la partie suivante si vous prenez du retard ;
- Relever sa balle quand la formule le permet si le score est dépassé.

Les joueurs ne respectant pas la cadence seront soumis à la **procédure JEU LENT FFG**, conformément à la Règle 5.6.

10. Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve veille à l'application correcte des règles de golf et tranche en cas de litige ou de situation particulière.

À défaut d'un comité différent, celui-ci est composé :

- Du Directeur du golf ou de son représentant,
- Du Président de l'Association sportive ou de son représentant,
- Du Partenaire de l'événement ou de son représentant.

Le comité prendra l'avis des arbitres dès que nécessaire.

Tout joueur ou équipe réalisant un score **exceptionnel** ou **une série de performances** pourra être suivi par le comité, en lien avec la FFG, pour une réévaluation de son index.